



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 12

Samedis 23 et 30 mars 2013 - 84^e année



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Forêt / ONF : Jean-Yves Caultet nommé président du conseil d'administration . . . p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

Les calendriers de la formation et des manifestations en avril

Gros plan

Lorraine / Enstib : émotion pour la remise des diplômes de la promotion 2012 . . p. 8

Exposition

Forst Live / Forêt, énergies renouvelables et outdoor à Offenburg p. 9

Comprendre

Entreprises

Rhône-Alpes / Du Canada au Japon, les Palettes du Lyonnais voient du pays . . p. 10

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Main basse sur le chêne en Bourgogne p. 12

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N°41

Grues forestières de débardage p. 13

Essais / Une grue à double télescope sur remorque à châssis directionnel p. 14

Puissance et fiabilité d'une grue à simple télescope sur porteur forestier p. 17

Focus / Un concept innovant de "chape active" sur grue forestière de débardage . . p. 21

Inventaire / D'autres marques de grues forestières sur le marché européen . . . p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 25

Renseignements commerciaux p. 34

Franc-parler

Dans le bon sens

Le 21 mars, François Hollande a annoncé vingt mesures destinées à relancer l'activité dans le secteur du bâtiment sévèrement frappé par la crise. Alors que les mises en chantier de logements neufs viennent de passer sous la barre des 300.000 fin février (1), ce plan d'urgence veut provoquer "un choc de confiance" en levant "tous les freins à la construction", selon les termes du Président. Ses premiers effets sont attendus dès le second semestre. Les organisations professionnelles jugent la plupart des mesures utiles. Le geste en faveur de la rénovation thermique des habitations, la baisse de la TVA sur la construction et la rénovation de logements sociaux, la chasse aux recours abusifs contre les permis de construire, tout cela va dans le bon sens. Certes, le secteur attendait plus et notamment une TVA à 5% sur la rénovation des logements anciens et les travaux d'amélioration thermique, mais les finances publiques sont ce qu'elles sont. Le coût de la TVA à 5% sur les logements sociaux est déjà estimé à 660 millions d'euros. La prime aux ménages à faible revenu pour changer fenêtres ou chaudière coûterait quant à elle 500 millions sur deux ans. . .

A l'heure où l'application de la RT 2012 contribue à alourdir la facture d'une construction neuve, tout en complexifiant le travail des professionnels, une autre mesure paraît pleine de sagesse : l'Etat garantit qu'il n'y aura pas de nouvelles normes pendant deux ans. Reste à savoir si les normes européennes demeureront "bloquées" aux frontières. Cette décision, en tout cas, présente l'avantage de ne rien coûter aux contribuables.

LBI

(1) 295.345 constructions neuves commencées sur un an à fin février 2013. Source : résultats diffusés le 26 mars par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.